

>>> Les repères fondamentaux en protection de l'enfance

Les dispositions issues de la loi du 14 Mars 2016 mettent l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant en affirmant que la Protection de l'Enfance vise en premier lieu « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant » (Article 1). Il ne s'agit donc plus de prévenir les situations de danger mais plutôt de recentrer les missions de la PE autour de la prise en compte des besoins afin de mieux protéger les enfants des différents types de maltraitance. Ces évolutions invitent donc les travailleurs sociaux à repenser leurs outils d'accompagnement et notamment leur projet personnalisé dans une logique de réponse aux besoins. Elles les amènent également à questionner la place des enfants et des familles dans l'évaluation de leurs besoins dans un souci de partage des responsabilités et de cohérence des actions auprès de l'enfant.

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de besoin et ses composantes
- Prendre appui sur des modèles théoriques pour construire une analyse
- Articuler besoins et objectifs d'accompagnement dans une approche pratique
- Faire évoluer l'organisation de l'offre de service dans une logique de parcours

CONTENU

- De la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à la loi du 07 février 2022
- Le cadre d'analyse écosystémique des besoins fondamentaux de l'enfant à travers l'exemple du modèle Québécois
- Théorie de l'attachement et l'approche développementale
- Méthodologie de projet adapté à l'enfant et à sa famille

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux intervenant directement auprès du public accueilli en protection de l'enfance

INFOS



Bastian BESSON



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Dates : les 28-29/06/2023



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent au CREAI : 440€



Nous consulter